



LE ROUX Maurice

Naissance : 29 janvier 1920 - Lambézellec

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941

Résistance : [Groupe Élie](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Déporté

Décès : 24 août 1974 - Brest

Maurice Le Roux suit des études jusqu'à ses 15 ans, notamment à l'école Pratique d'Industrie où il fait la connaissance de [Auguste Bonniou](#). Il est diplômé d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle et d'un Brevet d'Enseignement Industriel d'ajusteur en 1935. Il intègre dès lors centre de formation à l'artisanat à Brest jusqu'en 1937. Il est conjointement employé à l'arsenal comme dessinateur et réside chez ses parents au 142 rue Jean-Jaurès.

En pleine débâcle, à la veille de l'arrivée des Allemands à Brest, Maurice et [Auguste](#) sont mobilisés par le 2ème Dépôt de la Marine, comme matelots 2e classe, le 18 juin 1940. Devant l'avance allemande, la Marine évacue toute la flotte en embarquant autant de marins et soldats qu'ils peuvent. Certains navires rallient l'Angleterre, où se trouve déjà une partie de l'armée en déroute, les autres gagnent l'Afrique. C'est le cas de nos deux jeunes brestois qui embarquent sur le pétrolier ravitailleur *Tarn* de la marine Nationale qui fait route vers la Méditerranée.

Le 26 juin 1940, le pétrolier arrive à Casablanca au Maroc avec plus de 600 recrues de Brest. Quelques temps plus tard, en juillet, Maurice et [Auguste](#) rallient en autocar la ville de Mogador pour y intégrer la 1ère formation du Groupe des Recrues. Fin septembre 1940, il est de retour en France et se voit affecté au 5e dépôt de la Marine à Toulon.

Démobilisé à Toulon le 11 octobre 1940, Maurice est placé, toujours avec son ami brestois [Auguste](#) dans le camp de la jeunesse n°13 *Bonaparte*, groupe 7, à Cavaillon (84), le 8 janvier 1941. Il parvient néanmoins à n'y faire qu'un très court séjour, il est rendu à la vie civile le 20 janvier. De retour à Brest, il ne cherche pas à retourner à l'arsenal et travaille désormais dans la charcuterie de sa tante à Kérinou. Son ami [Auguste](#) revient également avec lui et réintègre l'arsenal.

Maurice entre alors en résistance sur proposition de [Joseph Prigent](#), très probablement par l'entremise d'[Auguste](#), qui le recrute dans le [Groupe Élie](#). Parmi les actions de résistance qu'il effectue, on peut noter la récupération d'armes et les opérations suivantes : le 28 février 1941 il participe à l'attaque de la batterie D.C.A près de la rue Lazare-Carnot. Le 18 mars, il fait partie de l'équipe qui aide à l'évasion de neuf prisonniers de la prison de Pontaniou vers 21 heures.

Lors de la vague d'arrestations qui touche le [Groupe Élie](#), Maurice Le Roux trouve refuge à Camaret. Il embarque sur un navire de pêche pour subvenir à ses besoins et peut être tenter un passage en Angleterre. Il rédige une carte postale de là-bas afin de rassurer ses parents et annonce son retour à brest

pour le samedi au matin.

Il est arrêté le samedi 17 mai 1941 vers 8 heures du matin chez ses parents par les agents de l'Aussenkommando du S.D de Brest. D'abord interné à la prison du Bouguen à Brest durant deux mois, il est transféré sur Rennes puis Fresnes en vue du procès du [Groupe Élie](#). Maurice Le Roux est condamné à cinq années de réclusion. La peine longue, entraîne une déportation le 19 janvier 1942 vers l'Allemagne. Il passe par les camps de Karlsruhe, Rheinbach et Siegburg et se voit contraint au travaux forcés. Il est employé comme tailleur, mécanicien, fileur de laine et terrassier. Durant sa déportation, il attrape le typhus. Libéré par l'avance des alliés, il regagne Brest le 15 mai 1945 après quatre années de déportation.

Après guerre, il épouse Marie-Henriette Kerros à Lampaul-Plouarzel le 6 mars 1946 et de cette union naîtront trois enfants. Le 5 août 1958, il est promu Chevalier de la Légion d'Honneur pour son engagement dans la Résistance. En 1963 il est élevé au rang d'Officier de la Légion d'Honneur. Il s'implique très fortement et durant une grande partie de sa vie au sein de la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP). Malgré son périple, il n'avait pas de haine envers les allemands et à toujours éduqué sa famille loin des idées revanchardes.

La sépulture de Maurice Le Roux se trouve dans le cimetière de Lambézellec à Brest [Carré 14, Rang 10, Tombe 18]

Publiée le mardi 27 août 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 11 septembre 2020

Sources - Liens

1. Famille Le Roux, documents et iconographie.
2. Archives Départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Maurice Le Roux (1622 W).
3. BROC'H Jean, *J'avais des camarades*, éditions Télégramme, 1949.
4. Service Historique de la Défense (S.H.D) de Vincennes, dossier Procès du groupe Élie (GR 25 P 16344), aimablement transmis par [Edi Sizun](#).
5. Fondation pour la Mémoire de la Déportation, [liste des déportés de janvier 1942](#).
6. Brest Métropole, [service des cimetières - sépulture de Maurice Le Roux](#).
7. S.H.D de Vincennes, dossier individuel de résistant de Maurice Le Roux (GR 16 P 365722) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture.